

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DES SOURCES  
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi troisième jour du mois de décembre 2012 (2012-12-03), à dix-neuf heures trente minutes (19h30), à la salle du conseil située au 396, rue Mgr L'Heureux, Wotton, à laquelle sont présents :

**Présence :** Ghislain Drouin, Maire,  
Fernand Bourget, conseiller,  
Claude Vaillancourt, conseiller,  
Marc-André Gagnon, conseiller,  
Yves Gauthier, conseiller,  
**Absence :** Paul Latulippe, conseiller.

**Ouverture de la séance**

Le Maire, Ghislain Drouin, constate le quorum à 19h30 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Carole Vaillancourt, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, est également présente.

**1. Ouverture de la séance**

- 1.1.1. Adoption de l'ordre du jour
- 1.1.2. Adoption du procès-verbal du 5 novembre 2012
- 1.1.3. Rapport du Dir. incendies (aucun à ce jour)
- 1.1.4. Dépôt des travaux effectués en novembre 2012
- 1.1.5. Résumé des permis émis en novembre 2012
- 1.1.6. MDDEP : Accusé réception/Mise en place d'un système de chloration à l'eau potable
- 1.1.7. Constat de la vacance au siège numéro 4 (L.E.R.M. article 333)
- 1.1.8. Dépôt d'une lettre aux élus par les 15 organismes de la Table de concertation de Wotton

- 1.1.9. Vœux des Fêtes : parution à définir

**2. Prises de décision**

- 2.1.1. Adoption des comptes du mois de novembre 2012
- 2.1.2. Réponse à la demande de l'AFEAS et de la Fourmière/location annuelle des locaux
- 2.1.3. Avis de motion : Présentation d'un règlement décrétant les taux de taxes 2013
- 2.1.4. Avis de convocation pour la tenue d'une séance extraordinaire
- 2.1.5. Dépôt du calendrier des séances du Conseil pour l'année 2013
- 2.1.6. Modification pour la formation de 2 nouveaux pompiers : remplacement de David Tousignant
- 2.1.7. CPTAQ-Demande d'autorisation de Anpro Démolition Ltée-agrandissement de l'usage
- 2.1.8. Demande de soumissions sur invitation : système de désinfection à l'hypochlorite de sodium
- 2.1.9. RIGMR-Autorisation de dissolution de la Régie des matières résiduelles/annulation entente
- 2.1.10. Renouvellement d'intention de participation au Transport adapté Transbravas inc.
- 2.1.11. Demande de citoyens ; Dépôt d'une pétition pour signalisation des panneaux /rue St-Jean
- 2.1.12. Élections 2013 : Projet pilote pour vote au domicile de l'électeur incapable de se déplacer
- 2.1.13. Festival Country de Wotton : Demandes pour Édition 2013
- 2.1.14. Rés. pour autoriser la Directrice générale à vérifier certaines informations auprès de la firme EXP avant l'achat d'équipement mentionné dans le cadre de la subvention sur la Taxe sur l'essence
- 2.1.15. Résolution pour adoption du budget 2013 du L.E.S.
- 2.1.16. Comité mixte pour l'exploration d'une mine d'or : Nomination d'un nouveau membre

**3. Rapport des divers comités**

**4. Période de questions pour les personnes présentes**

**5. Informations générales et correspondance diverse**

- 5.1.1. FQM : Bulletin Contact du 9 et 23 novembre 2012
- 5.1.2. FQM : Calendrier de formations et Agenda 2013
- 5.1.3. FQM : Revue Quorum et Marché municipal : Novembre-décembre 2012
- 5.1.4. MIMQ : Communiqué : Éclaircissement concernant Schéma couverture des risques
- 5.1.5. Ministre du Travail : Prix Hommage bénévolat-Québec 2013

**6. Autres sujets : Séance extraordinaire du budget 2013**

**7. Levée de la séance.**

XXXXXXXXXXXX

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**1212-1477 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Yves Gauthier  
APPUYÉ par le conseiller Marc-André Gagnon et  
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, en laissant le point « Autres sujets » ouvert.

**A D O P T É E**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 NOVEMBRE 2012**

**1212-1478 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Claude Vaillancourt  
APPUYÉ par le conseiller Fernand Bourget et  
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le procès-verbal de la séance du 5 novembre 2012 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière ;

QUE dispense de lecture soit accordée à la Directrice générale et secrétaire-trésorière, une copie des procès-verbaux a été remise aux membres du Conseil, avant la présente réunion, afin qu'ils en prennent connaissance.

**A D O P T É E**

**DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR DES INCENDIES.**

**Rapport 2012-21**

- Accident de véhicule survenu le 12 novembre 2012 près du 66, 6<sup>e</sup> rang, Wotton. Durée de l'intervention : 1h75.

**RAPPORT DES TRAVAUX EFFECUTÉS EN NOVEMBRE 2012**

La liste des travaux effectués en novembre est déposée aux membres du Conseil pour consultation.

**RÉSUMÉ DES PERMIS ÉMIS EN NOVEMBRE 2012**

Au total, 3 permis de rénovation, construction ou agrandissement ont été émis en novembre pour une valeur totale de travaux de 63 800\$.

**MDDEP-ACCUSÉ DE RÉCEPTION-MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE CHLORATION**

Dans sa lettre du 7 novembre 2012, le MDDEP accuse réception de la demande d'un certificat d'autorisation pour la mise en place d'un système de désinfection à l'hypochlorite de sodium, à être installé à l'usine d'eau potable et de la réception du paiement au montant de 538\$.

**VACANCE AU POSTE DE CONSEILLER AU SIÈGE NUMÉRO 4**

La Directrice générale et Secrétaire-trésorière informe le Conseil que, suite à la démission du conseiller Robert Trottier, le poste de conseiller au siège numéro 4 est devenu vacant depuis le 15 novembre dernier.

Puisqu'il y a moins de 12 mois avant la prochaine élection, la Municipalité n'a pas l'obligation de combler le poste vacant.

**LETRE AUX ÉLUS DES 15 ORGANISMES LOCAUX CONCERNANT LES LOCATIONS DE SALLES**

Les membres du Conseil prennent connaissance d'une lettre que la Municipalité a reçue provenant des 15 organismes de la Table de concertation de Wotton, concernant les locations des salles municipales.

Le Conseil constate que cette lettre n'est pas signée.



**VŒUX DES FÊTES- PROMOTION DE FM 99,3**

FM 99,3 offre aux Municipalités, une promotion pour exprimer à la population en général, leurs Vœux des Fêtes.

Les Municipalités qui adhèrent à cette promotion auront droit à 10 messages de 30 secondes, entre le 1<sup>er</sup> décembre 2012 et le 2 janvier 2013, au coût de 150\$ au lieu de 260\$.

**En conséquence,**

**1212-1479 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Claude Vaillancourt  
**APPUYÉ** par le conseiller Fernand Bourget et  
**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**QUE** le Conseil refuse l'offre de promotion de FM 99,3 concernant les souhaits des Fêtes.

**A D O P T É E**

**ADOPTION DES COMPTES DE NOVEMBRE 2012**

**1212-1480 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Yves Gauthier  
**APPUYÉ** par le conseiller Marc-André Gagnon et  
**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**QUE** la Directrice générale et Secrétaire-trésorière soit et est autorisée à payer les comptes du mois de novembre selon la liste remise aux membres du Conseil, datée du 29 novembre 2012 pour un montant total de 212 476,09\$;

**A D O P T É E**

Disponibilité au 30 novembre 2012, compte EOP #393 : 193 958,27\$

**RÉPONSE À LA DEMANDE DE L'AFEAS ET DE LA FOUMILÈRE**

**1212-1481 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Marc-André Gagnon  
**APPUYÉ** par le conseiller Claude Vaillancourt et  
**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**QU'EN** réponse à la demande faite le mois passé, par l'AFEAS et par la Fourmilière, le Conseil garde le statu-quo sur la location des locaux du Centre communautaire, savoir :

Chaque organisme défraiera le montant annuel prévu par la Municipalité équivalent à 300\$/an.

Pour les années 2012 et 2013, le Conseil municipal avait prévu une augmentation annuelle pour chacune des deux (2) années.

Dans le but de ne pas augmenter la charge des organismes locaux, les membres du Conseil sont d'accord à ne pas indexer le montant de location annuelle, et de maintenir le taux de 2011.

**A D O P T É E**

**AVIS DE MOTION-PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2013**

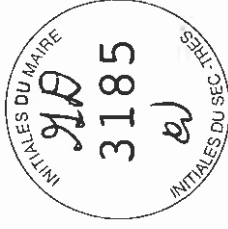
**1212-1482 AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller Fernand Bourget pour qu'à une prochaine séance ou à une séance subséquente, un règlement soit présenté pour adoption, ayant pour objet de décréter les taux de taxes, pour l'exercice financier 2013.

**A D O P T É E**

**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DE 2013**

**1212-1483 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Claude Vaillancourt  
**APPUYÉ** par le conseiller Yves Gauthier et  
**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**QUE** le Conseil accepte le calendrier déposé pour les séances ordinaires du conseil qui se tiendront en 2013 :



14 janvier, 4 février, 4 mars, 2 avril, 6 mai, 3 juin, 2 juillet, 5 août, 3 septembre, 7 octobre, 11 novembre et 2 décembre 2013.

Tel que prévu par la Loi, la Directrice générale et Secrétaire-trésorière fera paraître un avis à cet effet.

#### **A D O P T É E**

### **FORMATION POMPIER VOLONTAIRE- NOUVELLE ADHÉSION EN REMPLACEMENT DE M. DAVID TOUSIGNANT**

La Directrice générale a reçu la démission de M. David Tousignant, comme pompier volontaire, pour des raisons personnelles.

Puisque M. Tousignant était inscrit à la formation qui débutait en novembre et puisque entre-temps M. Maxime Element s'est montré intéressé à devenir pompier volontaire, la Directrice générale a demandé à la Commission scolaire des Chênes si elle pouvait substituer l'inscription de M. Tousignant par M. Element. La réponse a été positive.

#### **En conséquence,**

**1212-1484 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Yves Gauthier  
**APPUYÉ** par le conseiller Marc-André Gagnon et  
**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**QUE** la Municipalité de Wotton autorise M. Maxime Element à assister à la nouvelle formation de pompier volontaire en remplacement de M. David Tousignant qui, pour des raisons personnelles, a dû renoncer à devenir pompier volontaire.

#### **A D O P T É E**

### **ANPRO DÉMOLITION-DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ**

**CONSIDÉRANT QUE** la cie Anpro Démolition Ltée s'adresse à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec, pour que cette dernière autorise une augmentation de la superficie de actuelle (4,6 he protégé par droits acquis) de 3,17 he, pour le prolongement de l'usage suivant : site d'entreposage de matériaux et centre de tri », sur une partie des lots D et E du rang V, du cadastre du canton de Wotton ;

**CONSIDÉRANT QUE** les lots D-P et E-P, du rang V, du cadastre du canton de Wotton sont situés dans la zone R-1, selon le règlement de zonage n° 50-99 en vigueur ;

**CONSIDÉRANT QU'À** l'intérieur de la zone R-1, l'usage de centre de tri y est permis ;

**CONSIDÉRANT QUE**, dans l'éventualité où la Commission autoriserait cette demande, cela n'augmentera pas l'impact négatif sur l'agriculture avoisinante puisque dans ce secteur, on y retrouve un secteur boisé ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'usage suivant : entreposage de matériaux et du centre de tri effectué par la cie Anpro Démolition Ltée ou ses pré-décesseurs, est en opération depuis 1979 ;

**CONSIDÉRANT QU'EN** zone blanche, il y a un autre endroit où ce genre d'usage est autorisé : Zone IA-1 cependant, la superficie du terrain demandée ne peut répondre à celle demandée et est situé à plus de 8 kilomètres de la propriété de la cie Anpro démolition ;



**En conséquence,**  
**1212-1485 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Fernand Bourget  
**APPUYÉ** par le conseiller Marc-André Gagnon et  
**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**QUE** la Municipalité de Wotton informe la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec, que la demande de la Cie Anpro Démolition est conforme à la réglementation en vigueur et recommande l'autorisation de cette demande puisque, pour les raisons mentionnées ci-dessus, l'impact sur l'agriculture y est presque inexistant.

**A D O P T É E**

**DEMANDE DE SOUMISSIONS SUR INVITATION-INSTALLATION**  
**D'UN SYSTÈME DE DÉSINFECTIION À LA STATION DE TRAITEMENT**  
**D'EAU POTABLE, RUE GOSSELIN**

**1212-1486 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Claude Vaillancourt  
**APPUYÉ** par le conseiller Yves Gauthier et  
**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**QUE** la Directrice générale et Secrétaire-trésorière soit et est autorisée à demander des soumissions sur invitation, pour l'installation d'un système de désinfection à l'hypochlorite de sodium à l'usine d'eau potable située sur la rue Gosselin, auprès d'un minimum de trois (3) fournisseurs ;

**QUE** la date limite pour déposer les soumissions soit fixée au jeudi 10 janvier 2013, à 11h00, heure locale.

**A D O P T É E**

**RIGMR-DISSOLUTION DE L'ENTENTE EN VIGUEUR**  
**CONSIDÉRANT QUE** les Municipalités suivantes : Ville de Danville, Municipalité de Saint-Adrien, Municipalité de Saint-Camille, Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor, Municipalité d'Ham-

Sud et Municipalité de Wotton ont conclu, le 20 décembre 2006, une entente prévoyant la constitution d'une Régie Inter municipale de gestion des matières résiduelles;

**CONSIDÉRANT QUE** le Ministre des Affaires Municipales et des Régions a approuvé, par décret, la création de la Régie Inter municipale de Gestion des Matières Résiduelles des Sources ;

**CONSIDÉRANT QU'UN** avis de délivrance du décret de constitution de la Régie Inter municipale de Gestion des Matières Résiduelles des Sources a été publié à la Gazette officielle du Québec, en date du 6 février 2007 ;

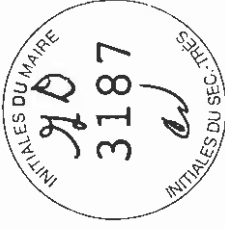
**CONSIDÉRANT QUE** les parties n'ont plus l'intention de procéder à la création, à court terme, d'un lieu d'enfouissement technique pour la gestion des matières résiduelles de leur territoire respectif, notamment pour des considérations financières ;

**CONSIDÉRANT QU'IL** y a lieu de mettre fin à cette entente et d'autoriser les représentants de la Municipalité de Wotton à signer les documents requis à cette fin ;

**En conséquence,**  
**1212-1487 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Yves Gauthier  
**APPUYÉ** par le conseiller Claude Vaillancourt et  
**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**QUE** le Maire Ghislain Drouin et la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Carole Vaillancourt soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Wotton, l'entente jointe à la présente pour en faire partie intégrante.

**A D O P T É E**



**RENOUVELLEMENT DE PARTICIPATION À TRANSBESTOS POUR  
L'ANNÉE 2013**

**1212-1488 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Yves Gauthier  
**APPUYÉ** par le conseiller Marc-André Gagnon et  
**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**QUE** la Municipalité de Wotton accepte de renouveler sa participation au transport adapté selon l'entente convenue avec Transbestos inc. au montant de 7 100,28\$, pour l'année 2013 ;

**QUE** le paiement de 7 100,28\$ soit payable en trois versements selon les modalités suivantes :

1<sup>er</sup> versement 15 janvier, le 2<sup>e</sup> versement : 15 avril et le 3<sup>e</sup> versement : le 15 juin 2013. Le passager qui utilisera le service de transport adapté devra déboursier un montant de 3,50\$ par voyage tel que prévu dans l'entente de service 2013 ;

**QUE** la Ville d'Asbestos soit nommée mandataire et agisse à titre de porte-parole des municipalités participantes à l'entente ;

**QUE** ladite entente fasse partie intégrante de la présente résolution comme-ci elle était au long reproduite.

**ADOPTÉE**

**REQUÊTE DE CITOYENS-LIMITATION DE VITESSE – RUE SAINT-JEAN**

**CONSIDÉRANT QU'UNE** requête a été déposée par Mme Nancy Royer : requête signée par plusieurs résidents du secteur de la rue Saint-Jean –Nord,

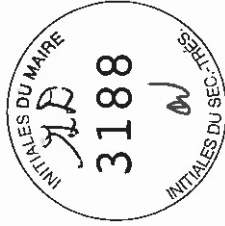
**CONSIDÉRANT QUE** cette pétition a pour but de sécuriser les résidents du secteur et demandent que les moyens suivants soient mis en place pour assurer la sécurité de tous (résidents, piétons) :

1. En identifiant clairement la zone de 50 km/heure à la sortie du village par l'ajout d'un panneau clignotant indiquant la limite de 50 km, près du 904, rue Saint-Jean. Ceci indiquerait clairement aux automobilistes qu'ils sont dans une zone de 50km/h ;
2. En éloignant la zone de 90 km/h actuelle jusqu'au 1022, rue Saint-Jean, et ;
3. En augmentant la présence policière dans ce secteur de la rue Saint-Jean.

Monsieur le Maire informe Mme Royer que la rue Saint-Jean est une route qui appartient au Ministère des Transports du Québec et que l'entretien et la signalisation sont sous la responsabilité du ministère.

**En conséquence,**  
**1212-1489 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Fernand Bourget  
**APPUYÉ** par le conseiller Yves Gauthier et  
**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**QUE**, dans le but d'assurer la protection et la quiétude des résidents du secteur Saint-Jean-Nord, la requête déposée par Madame Nancy Royer pour et au nom des résidents de ce secteur, soit acheminée au Ministère des Transports du Québec afin que ce dernier réponde s'il est possible ou non de procéder à l'installation d'un clignotant indiquant la limite de 50 km/h et au déplacement de la zone de 90 km/h vers le 1022, rue Saint-Jean ;



QUE, toujours dans le but d'assurer la protection et la quiétude des résidents de secteur Saint-Jean-Nord, qu'une copie de cette requête soit également transmise à la Sûreté du Québec afin que cette dernière fasse respecter les limites de vitesse à l'entrée du village.

**A D O P T É E**

**DIRECTEUR GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS**

La Municipalité a reçu du MAMROT, une lettre pour savoir si la Municipalité est intéressée à faire l'objet d'un projet pilote pour les Élections générales de 2013.

**1212-1490 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Marc-André Gagnon et  
**APPUYÉ** par le conseiller Fernand Bourget et  
**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE la Municipalité de Wotton informe le Ministère des Affaires Municipales et des Régions, qu'elle n'est pas intéressée par le projet pilote proposé pour les élections générales de 2013.

**A D O P T É E**

**FESTIVAL COUNTRY DE WOTTON-ÉDITION 2013**

**1212-1491 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Claude Vaillancourt et  
**APPUYÉ** par le conseiller Fernand Bourget et  
**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QU'EN réponse au Comité du Festival Country de Wotton, pour la tenue de la 8<sup>e</sup> Édition qui se tiendra du 24 au 28 juillet 2013, la Municipalité de Wotton accepte de prêter ses terrains et autorise l'accès à la piscine municipale aux visiteurs aux mêmes conditions que cette année.

Les immeubles utilisés pour le Festival sont : terrain de balle pour l'installation d'un chapiteau et le Centre communautaire pour les toilettes et les douches de même que la location du Centre multifonctionnel au coût déterminé de 2012 ;

QUE la Municipalité de Wotton autorise la tenue d'une parade à cheval dans les rues municipales, le dimanche 28 juillet 2013.

**A D O P T É E**

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA D.G. À PRENDRE CERTAINES  
INFORMATIONS AUPRÈS DE LA FIRME EXP, CONCERNANT LES  
TRAVAUX AUTORISÉS DE LA TECQ**

**1212-1492 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Fernand Bourget  
**APPUYÉ** par le conseiller Claude Vaillancourt et  
**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QU'AU besoin, la Directrice générale et Secrétaire-trésorière soit est autorisée à demander des informations auprès d'un ingénieur de la firme EXP, pour les travaux reliés à la Taxes sur l'Essence Canada-Québec (TECQ-II), travaux qui doivent être complétés au plus tard le 31 décembre 2013.

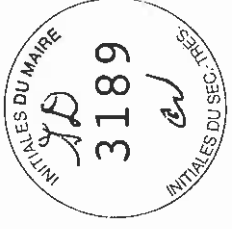
**A D O P T É E**

**AUTORISATION DU BUDGET 2013 DU SITE D'ENFOUISSEMENT DE LA  
MRC DES SOURCES**

**1212-1493 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Claude Vaillancourt et  
**APPUYÉ** par le conseiller Marc-André Gagnon et  
**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE le budget 2013 du Site d'enfouissement de la MRC des Sources, au montant de 77 009\$, soit et est autorisé.

**A D O P T É E**



**COMITÉ MIXTE SUR L'EXPLORATION  
DE BOWMORE-NOMINATION D'UN REMPLAÇANT  
1212-1494 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Fernand Bourget et  
APPUYÉ par le conseiller Yves Gauthier  
**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE Monsieur Denis Pinard soit autorisé à siéger au sein du Comité mixte sur l'exploration d'une mine d'or, pour combler un des deux postes vacants.

**ADOPTÉE**

**RAPPORT DES COMITÉS**

- ✓ Le conseiller Yves Gauthier a assisté aux rencontres suivantes : Rencontre avec l'architecte pour la construction d'un nouveau garage, à une rencontre de l'Organisation Municipale de Sécurité Civile, à la conférence de Mme Claire Bolduc, au 5 à 7 de la MRC des Sources concernant l'étude des parcs industriels de la région, à une rencontre du Comité mixte et à une rencontre de Transbestos inc.
- ✓ Le conseiller Fernand Bourget a assisté à une rencontre des Trois-Lacs, de Transbestos avec le conseiller Yves Gauthier et de Corridors Verts ;
- ✓ Le conseiller Claude Vaillancourt a assisté à la rencontre avec l'architecte pour la construction du garage municipal, à une rencontre de l'Organisation Municipale de Sécurité Civile, à une rencontre à la MRC pour l'harmonisation des règlements incendie et à une rencontre de Sécurité civile ;
- ✓ Le conseiller Marc-André Gagnon a assisté à la rencontre avec l'architecte pour la construction du garage et au 5 à 7 de la MRC des Sources pour le dépôt de l'étude sur les parcs industriels de la région.
- ✓ M. le Maire dit que pour sa part, il a assisté à toutes les rencontres mentionnées ci-dessus. Il informe les membres du Conseil à l'effet de louer gratuitement, un conteneur pour la récupération des téléviseurs, des ordinateurs et autres appareils électroniques. Ce conteneur sera situé au garage municipal et sera accessible sur les heures d'ouverture du garage. De plus, il a assisté à la réunion du Budget 2013 de la MRC des Sources.
- ✓ Le conseiller Fernand Bourget informe le Maire qu'il ne veut plus faire partie du Comité des loisirs.

La Directrice générale et Secrétaire-trésorière informe le Conseil qu'elle a reçu une information de la firme de vérification à l'effet que le Comité a produit une divulgation volontaire. Cette divulgation volontaire a été acceptée par Revenu Canada mais le Comité n'a pas eu de nouvelle de Revenu Québec.

**PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES PERSONNES PRÉSENTES**

Monsieur le Maire répond aux questions du public. À la question de Mme Line Bernier, Monsieur le Maire répond que les coûts de location en 2013 demeureront les mêmes qu'en 2012 pour tous les organismes. Pour le tarif pour les cours donnés au centre communautaire ou à la salle municipale, le taux horaire est de 20\$.

Une question à l'effet que, durant le Festival country, le parc n'est pas accessible au public (balançoires et jeux). M. le Maire répond qu'une demande sera adressée aux organisateurs afin que l'accès aux divers jeux et balançoires que l'on retrouve dans le parc municipal, soit disponible pour les citoyens durant le Festival country, principalement durant les après-midi de la fin de semaine.

**CORRESPONDANCE DIVERSE**

Les membres du Conseil prennent connaissance des divers sujets que l'on retrouve à l'intérieur des points suivants : Informations générales et correspondance diverse.





**AUTRES SUJETS :**

Séance extraordinaire du budget : Mercredi le 19 décembre 2012 à 19h30.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Les sujets étant tous épuisés,

**1212-1495 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Claude Vaillancourt et  
**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE la séance soit levée à 21h15.

**ADOPTÉE**

Le Maire

*Ghislain Drouin*  
Ghislain Drouin

La Directrice générale et Secrétaire-trésorière

*Carole Vaillancourt*  
Carole Vaillancourt

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX